

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2017-11-03 du 9 novembre 2017 portant modification du catalogue des interventions relative à l'aide au « transport adapté domicile/travail »

NOR : SSAX1730921X

Le comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36 et 64 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006, modifié par le décret n° 2009-1149 du 24 septembre 2009, relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique et notamment ses articles 2, 3, 12 et 18 ;

Vu la délibération n° 2016-03-08 du 10 mars 2016 portant sur la modification du catalogue des aides du FIPHFP, renommé catalogue des interventions du FIPHFP ;

Vu les conclusions issues du groupe de travail relatif à la trajectoire financière et les modifications proposées par directeur de l'établissement public FIPHFP ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

1. De modifier les modalités de prise en charge de l'aide aux transports décrite au paragraphe 4 de la fiche 06 du catalogue des interventions, comme suit :

« Le coût du transport,

– dans la limite d'un plafond de :

140 € par jour maximum par agent dans la limite d'un aller-retour par jour.

228 jours maximum par an ».

2. Que le catalogue des interventions ainsi modifié prendra effet au 1^{er} janvier 2018.

3. Que le catalogue des interventions ainsi modifié sera publié sur le site du FIPHFP au plus tard le 20 décembre 2017.

4. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du fonds et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2017-11-03 du 9 novembre 2017 portant modification du catalogue des interventions relative à l'aide au « transport adapté domicile/travail ».

Nombre de présents au moment de la délibération : 18.

Votants : 20 (dont 2 pouvoirs).

Abstentions : 0.

Nombre de voix « Pour » : 19.

Nombre de voix « Contre » : 1.

La délibération est adoptée.

Fait le 9 novembre 2017.

Le président,
D. PERRIOT

Le directeur,
M. DESJARDINS